



HISTORIQUE DU PARC DÉPARTEMENTAL DE LA COURNEUVE

 **Parcs93.info**



**Seine-Saint-Denis
Conseil Général**



Ce qu'il y avait avant le parc	p.3
La création	p.3
Les années 60, les premiers aménagements, projet de M. AUDIAS	p.4
Les années 70, nouveau projet, nouveaux paysagistes	p.5
Le projet	p.5
La composition de l'aménagement	p.5
Les différentes phases des travaux	p.6
Les années 80, plus de nature!	p.7
Les années 90, la gestion harmonique	p.8
Le parc aujourd'hui	p.10



Le parc de La Courneuve vient actuellement au 3ème rang des espaces verts de la région parisienne du point de vue de sa taille, avec une superficie de 400 ha, après le bois de Boulogne (1000 ha) et le bois de Vincennes (850 ha).

Situé au nord-ouest du département, il s'étale sur 5 communes: La Courneuve, Saint-Denis, Stains, Dugny, Garges-les-Gonesse (Val d'Oise), sur ce qui était la grande plaine de France.

En raison de l'étendue du parc, les travaux sont réalisés par tranches, ouvertes au public au fur et à mesure de leur achèvement.

La dernière tranche réalisée est celle des Cascades, ouverte en 2003, et de la grande prairie!

Ce qu'il y avait avant le parc

Des cultures de céréales étaient pratiquées du Moyen Âge au XIXe siècle, puis des cultures maraîchères (dès 1820) pour l'approvisionnement de la capitale.

Ces terrains situés dans la partie basse du département, quasiment au niveau de la Seine, étaient très humides et inondables.

Ainsi le site était traversé par plusieurs rivières et rus: le Croult, le Rouillon, la Vieille Mer, la Morée, la Molette et de nombreux petits ruisseaux de drainage complétaient cet ensemble.



Avant la création du Parc, vue aérienne 1955

La création

L'idée de réaliser un espace vert sur le site date de 1934 mais il faut attendre 1954 pour qu'un avant projet d'aménagement de parc soit réalisé.

Le Département de la Seine acquiert en 1924, 410 ha morcelés (son objectif est d'acquérir 760 ha continus) en vue d'installer une cité satellite comprenant des habitations et quelques industries. Le projet est finalement abandonné en raison de l'importance des travaux d'assainissement à mettre en œuvre.

Le Département de la Seine continue cependant sa politique d'acquisition foncière jusqu'en 1967 pour avoir une surface d'un seul tenant englobant les différentes propriétés départementales disséminées.

En 1934, l'idée est émise de créer une promenade publique comme au parc de Sceaux. En effet, le Nord-Est de Paris, dont l'industrie est en plein essor et la population croissante, ne possède encore aucun espace vert public.

Cependant, rien n'est fait faute de crédits et de projet solide exceptés des travaux d'assainissement par le Service des Ponts et Chaussées et les Services Techniques des Parcs et Jardins de la préfecture. Les 410 ha restent inemployés et sont loués à des maraîchers.

Mais une forte pression immobilière pèse sur le site. Ainsi, en 1950 on assiste à une implantation massive de pavillons et d'immeubles encadrant les terrains.

Enfin, en 1954 les Services du Département réalisent un avant projet pour un grand espace vert public. Il reste alors sur le site 3 cours d'eau: la Vieille Mer entièrement canalisée, le Croult, le Rouillon.

Les années 60, les premiers aménagements, projet de M. AUDIAS

136 ha sont aménagés. Il s'agit de recréer la nature au travers de massifs boisés et de prairies rustiques traversées par de nombreux sentiers et des plaines pour les jeux et le repos.

L'idée n'est pas de faire un parc parisien, un bois de Boulogne ou de Vincennes, ni d'en faire une vaste forêt. Il s'agit de créer un parc de proximité dans une région industrielle et peuplée, défavorisée en Espaces Verts publics.

Dans le projet de M. AUDIAS aucune création de relief n'est prévue mais 3 centres d'attractions, un lac, une ferme et un village artisanal (potiers, menuisiers, tisserands...) ainsi que d'autres animations, un centre de modèles réduits, un camping, une pépinière, un théâtre de verdure.

Les plantations débutent en 1960.

Les 400 roulottes de gitans qui viennent chaque hiver pour travailler comme casseurs de voitures et travailler dans la ferraille seront replacés ailleurs. Et les habitants d'un bidonville (près de 2000 personnes - Nord-Africains, Espagnols, Portugais et gitans) qui s'est développé sur le site seront également relogés.

D'autre part, les procédures d'acquisition continuent, de nombreuses parcelles appartenant à des particuliers se trouvant encore dans l'enceinte du parc.

En 1964 par manque de budget le projet doit être revu à la baisse.

Les éléments attractifs et le lac sont supprimés, seuls sont gardés le théâtre de verdure et le parc pour enfants.

Le parc est très attendu. En effet, les villes se densifient, apparaît la banlieue: immense agglomération urbaine continue.



136 ha aménagés, vue aérienne 1970



Forte urbanisation aux abords du Parc

Par ailleurs, avec la réduction du temps de travail apparaissent la notion de week-end et de loisirs. Les citadins ont besoin d'air pur et de campagne, de contact avec la nature.

Le 1er Janvier 1970, le parc de La Courneuve est transféré au Département de la Seine-Saint-Denis (créé par la loi du 10 Juillet 1964, en même temps que les départements: Hauts de Seine, Val de Marne et Paris) dans le cadre de la réorganisation administrative de la région parisienne qui s'impose en raison de l'essor démographique.

136 ha d'aménagement sont déjà achevés par M. AUDIAS:

un paysage plat avec 200 000 jeunes plants, 55 ha de pelouses dont une pelouse circulaire de 400 m de diamètre. Les grandes voies initialement prévues pour les automobiles sont interdites à la circulation.

Le 1er Juillet 1970, le Département décide l'ouverture du parc au public et l'installation d'un centre hippique de 7 ha, tandis que des zones des barres d'immeubles s'installent dans les espaces vides alentours.

Les années 70, nouveau projet, nouveaux paysagistes



Le grand lac 1976

Deux équipes de paysagistes sont retenues pour réaliser un grand projet d'aménagement sur la partie encore en friche. Ceux-ci vont créer un monde totalement artificiel composé de vallons, coteaux, lacs, belvédères.

En Octobre 1970, le Département de la Seine-Saint-Denis décide le lancement d'un concours d'idées auprès de paysagistes, pour la deuxième tranche de travaux d'aménagement du parc (250 ha).

Afin de garder la connaissance et l'expérience du parc de M. AUDIAS, celui-ci fait partie du jury.

Deux équipes sont retenues à l'issue du concours en mai 1972: celle de Allain PROVOST (désigné coordonnateur) et de John M. WHALLEY (Architecte de l'abri bateau, appartenant au cabinet d'architectes Derek Lovejoy Partnership à Manchester) et celle de Gilbert SAMEL (deuxième au concours) réunis en une seule équipe avec Pierre ZVENIGORODSKY (sculpteur concepteur de certaines sculptures comme le pont Iris et la passerelle Kucalam).

Le projet

Le parti adopté est la création d'un parc fermé vis à vis du milieu extérieur (l'environnement périphérique du parc étant composé d'autoroutes, de voies rapides existantes ou programmées, voies ferrées, cités, usines...) tout en assurant l'osmose avec les éléments environnants (habitats, voies périphériques).

Les paysagistes doivent tenir compte de certaines orientations précisées par le règlement du concours:

- Faire un parc de détente et de loisirs propice au dépaysement et à la relaxation,
- Prévoir l'isolement et la protection contre le bruit occasionné par la circulation,
- Rompre la monotonie des terrains plats,
- Trouver des solutions paysagères permettant d'utiliser une grande quantité de remblais (un grand nombre de déblais issus des chantiers en cours dans la région parisienne: A86, les Halles de Paris... sont en effet disponibles),
- Intégrer des zones d'animation qui ne détruisent pas l'ambiance du parc.

Deux autres contraintes sont à prendre en considération:

- assurer la continuité avec la première tranche,
- assurer une liaison entre les parties nord et sud séparées par une voie ferrée.

L'aménagement de cette seconde partie du parc doit satisfaire aux exigences de calme et de promenade mais aussi aux nouvelles attentes des usagers: attentes sportives et culturelles.

La composition de l'aménagement

L'animation du parc est assurée par le modelé du sol, les différents points de vues qui en résultent, par des aménagements récréatifs et d'autres culturels (étiquetage des végétaux...), par des équipements tels que les sculptures, le mobilier, les moyens de déplacement (pédalo, canoë, vélo...).



Un parc pour la détente et le loisir



L'animation est assurée par le modelé du sol



Passerelle Kucalam,
sculpture de Pierre Zvénigorodsky

D'autre part, la création de buttes constitue une protection efficace contre les nuisances phoniques et visuelles.

La principale perspective s'organise autour d'une chaîne de lacs s'étageant suivant un dénivelé de 40 m (les élévations de terres se répartissent de chaque côté de la voie ferrée) à partir d'une source initiale: 3 lacs supérieurs d'une superficie totale de 2 ha et le grand lac de 12 ha situé dans une large vallée et dominé par un belvédère de 32 m.

Autour du plan d'eau s'articulent différents points d'attraction:

- roseraie (50 000 rosiers),
 - vallée des fleurs,
 - plazza,
 - roselière,
- complètent le projet en multipliant les offres de promenades.

Les différentes phases des travaux



13 millions de m3 de remblais vont être apportés

On commence tout d'abord par l'apport des remblais:

13 000 000 m3 environ de remblais vont être apportés sur le site.

L'organisation de la circulation des camions est complexe. Il faut éviter les encombrements et respecter la mécanique des sols afin de restituer un profil pédologique adapté au bon développement de la végétation.

Il faut également tenir compte des problèmes de circulation d'air dans l'agencement des buttes et belvédères.

Les remblais (base calcaire et argilo-calcaire) déversés, compactés et modelés sont ensuite recouverts de terre végétale (sur 50 cm).

Ce sont ces remblais (par leur redevance) qui vont apporter des recettes substantielles pour le financement des différents aménagements.



Les remblais compactés sont ensuite couverts de 50 cm de terre végétale

Puis vient l'aménagement du grand lac avec la plazza, la vallée des fleurs, le belvédère.

Le grand lac est mis en forme.

Ce qui nécessite d'importants travaux de terrassement: il faut déplacer 150 000 m3 de terre.

L'étanchéité est assurée par le collage lai à lai d'un revêtement spécial (feutre synthétique trempé dans un bain de bitume).

Pour l'alimenter en eau, est creusé un puits de 55 m de profondeur, atteignant la nappe phréatique. C'est une pompe qui permet le remplissage du lac (65 m3/h). 3 mois sont nécessaires pour que le lac soit totalement rempli.



Mise en place de l'étanchéité du grand lac

Les années 80, plus de nature!

Les trois lacs supérieurs sont aménagés. Mais, dans les années 80, le public veut être plus près de la nature. Aussi, l'espace sera traité de manière différente afin de permettre un meilleur équilibre biologique.

Dans les années 80, les travaux se poursuivent au nord de la voie de chemin de fer qui traverse le parc.

La liaison avec la première partie du parc se fait par le Pont Iris (1981-1982). Ce dernier, remarquable par ses sculptures de toutes les couleurs et de formes variées représentant la foule bigarrée en mouvance, invite le public à se diriger vers cette nouvelle partie du parc.

Les trois lacs «supérieurs» faisant partie du projet initial, sont creusés et aménagés. Ceux-ci sont d'une échelle beaucoup plus intime que le grand lac. Ils sont également plus profonds et leur berges végétalisées permettent à la faune et à la flore aquatique de se développer naturellement dans les meilleures conditions.



Le pont Iris et les sculptures de Pierre Zvénigorodsky



Un des lacs supérieurs



Ruisseau se jetant dans un des lacs supérieurs

Le principal attrait de cette zone est la présence de ruisseaux et de torrents qui permettent à l'eau de s'écouler des lacs supérieurs vers le lac intermédiaire dans un bouillonnement d'eau aussi agréable à entendre que plaisant à regarder.

L'alimentation en eau se fait à partir du grand lac sud par un système complexe de canalisations, de vannes et de pompes. L'eau est recyclée, donc retourne dans le grand lac. En cas de nécessité, la vidange et le trop-plein sont assurés par une canalisation en liaison avec la Vieille Mer, cours d'eau canalisé qui traverse le parc sur 2 km. Ce léger courant est nécessaire pour maintenir le lac propre et éviter le développement des algues.

Grâce à ces aménagements, la faune et la flore caractéristiques des ruisseaux qui coulaient jadis sur le site sont revenues.



Grenouille verte

Les années 90, la gestion harmonique

Les travaux de la zone située au nord de la voie ferrée se poursuivent. Tandis qu'un nouveau mode de gestion est mis en œuvre pour favoriser la biodiversité.



Prairie fleurie

A partir de 1990, les aménagements et les travaux d'entretien se font dans une optique nouvelle: on laisse la nature faire en grande partie et on n'intervient que ponctuellement dans le cadre d'une gestion harmonique qui vise à la protection de la nature.

Les tontes sont espacées, voir limitées à des débroussaillages légers (une fois par an dans certains secteurs).

Les pesticides sont bannis.

Dans certaines zones, les interventions de « jardinage » n'ont pour but que de maintenir tous les stades de végétation (annuelles, vivaces, arbustes, arbres) et maîtriser certaines espèces envahissantes qui réduiraient la diversité floristique et donc faunistique.

Les espaces verts deviennent ainsi les espaces refuges de la vie sauvage traquée dans les espaces à vocation productrice (agriculture et même forêt) et détruite dans les espaces urbanisés.

Ainsi, ce type de gestion va permettre d'aboutir à un nouvel équilibre entre l'homme et la nature.

Le vallon, au nord-est du parc, illustre bien ce mode de gestion.

En effet, pendant une quinzaine d'années, cette réserve autoroutière n'a pas été touchée et la végétation l'a rapidement colonisée... Aujourd'hui cette zone présente un fort intérêt écologique.



Le Vallon



Les années 2000, achèvement du projet initial et création d'un observatoire de la biodiversité.

Avec la réalisation des cascades, «source» de la chaîne des lacs, s'achève le projet retenu en 1972! Parallèlement, un effort particulier est porté sur le suivi des espèces animales et végétales ainsi que sur le maintien de leur diversité.

Le projet de création des cascades avait été initialement prévu. Cependant le tracé et la mise en forme ont été retravaillés pour répondre au mieux aux exigences actuelles.

Ainsi, un marnage est artificiellement créé dans le bassin inférieur, pour accueillir les oiseaux limicoles en migration.

Le parc constitue aujourd'hui un espace particulièrement intéressant pour la faune sauvage en raison de son étendue et de la grande diversité de ses milieux.

Aussi, l'une des priorités du Département, en plus de satisfaire les usagers du parc, est de protéger la faune et la flore et de favoriser la biodiversité.



Ophrys abeille



Crapaud calamite



Coquelicot

Le parc aujourd'hui

C'est pour ses richesses naturelles et grâce à ces nombreux équipements pour le repos et le loisir que le parc reçoit plus de 2 millions de visiteurs par an!

